

# LE JOURNAL D'AGRICULTURE

Organe officiel du Conseil d'Agriculture de la  
Province de Québec

Rédacteur en chef: - - E. A. BARNARD

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, QUÉBEC.

## CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Recevront gratuitement *Le Journal d'Agriculture*, les membres des sociétés d'agriculture qui ont souscrit pour l'année courante, avant le 1er Juillet dernier.

Les personnes qui désirent s'abonner peuvent le faire, moyennant une piastre par année, payable d'avance, en s'adressant à Geo. E. Desbarats, à son bureau, ancien bureau de poste, ou à 222, rue Notre-Dame, Montréal.

Pour les annonces, s'adresser également à G. E. Desbarats, Montréal.

## DIRECTION.

Ce journal est sous la direction du sous-comité du Conseil d'Agriculture. La PARTIE OFFICIELLE du *Journal d'Agriculture* ne contiendra que les documents officiels, publiés sous la responsabilité du Conseil. La RÉDACTION n'est responsable que des articles, non signés, qui paraîtront dans la partie non-officielle du JOURNAL.

MONTREAL, SEPTEMBRE 1877.

## PARTIE NON-OFFICIELLE.

### L'Exposition Provinciale à Québec.

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que de grands préparatifs se font pour rendre notre prochaine Exposition Provinciale aussi intéressante et aussi attrayante que possible. On n'aura pas oublié que cette exposition doit avoir lieu du 18 au 21 septembre prochain. Le comité d'exposition est à faire des arrangements, par lesquels toutes les compagnies de chemin de fer, ainsi que que les lignes de bateaux à vapeur, qui viennent à Québec, amèneront et ramèneront les voyageurs à moitié prix.

Afin de pouvoir nous rendre utile à ceux de nos lecteurs qui aimeraient à nous consulter, nous nous tiendrons toute la journée sur le terrain de l'exposition, et le soir, après 7 heures, nous resterons à notre bureau, bâties du Parlement, jusqu'à 11 heures. C'est avec plaisir que nous rencontrerons tous ceux qui s'intéressent au *Journal d'Agriculture*, ou qui pourraient avoir affaire à nous.

Les prix d'entrées sur le terrain de l'exposition sont de 50 cents le mardi, 18 septembre et de 25c. les trois autres jours. Les exposants doivent recevoir des cartes d'admission tant pour eux-mêmes que pour les personnes ayant le soin d'animaux.

**Exposition Provinciale.**—Toutes les mesures sont prises pour que la prochaine exposition serve de marché pour la vente des animaux exposés. C'est donc offrir aux éleveurs un attrait nouveau qui devrait nécessairement leur faire exposer tous leurs plus beaux produits. Ainsi les acheteurs et les vendeurs pourront se rencontrer dans des circonstances mutuellement favorables.

*La mouche ou la chrysome des patates et le moyen d'en combattre les ravages; par J. C. Tache.*— Nous avons parcouru avec le plus vif intérêt, la brochure qui porte ce titre. Pour en donner les parties importantes il faudrait la reproduire en entier. Nous dirons seulement que tout cultivateur canadien qui veut sauvegarder ses intérêts devrait faire venir cette brochure sans perdre un instant, et devrait également suivre à la lettre les sages avis qui y sont donnés. S'adresser à la Cie. Burland, Desbarats, Montréal. Prix par la poste 11 cents.

## Mouche des patates.

Le barbeau de la pomme de terre a fait son apparition dans les comtés de l'Islet et de Kamouraska, dans le cours de juillet dernier, et ce n'est qu'à deux ou trois endroits dans chacun des paroisses de l'Anso à Gilles, St. Roch, Ste. Anne, St. Onésime et St. Pascal. Chose difficile à expliquer, cet insecte n'a été aperçu qu'à l'état de larve. Heureusement les dommages causés n'ont pas été considérables.

On m'informait dimanche dernier, à St. Pascal, que cet insecte se faisait encore apercevoir en cet endroit. Chose regrettable, c'est qu'on m'a informé qu'on le laissait en paix, sous prétexte que ses ravages ne peuvent causer de tort à la patate, vu sa végétation avancée; de plus, que ce destructeur de la pomme de terre ne saurait résister au rude climat de l'hiver pour revenir au printemps exercer ses ravages et qu'il n'était pas nécessaire de lui faire la guerre à présent.

Il me semble, M. le Rédacteur, que c'est à tort si l'on agit ainsi. Il vaut infiniment mieux leur faire immédiatement la guerre plutôt que de les soumettre à cette épreuve et courir les risques de perdre la récolte en patates à la prochaine saison. S'il advenait, par malheur que ces insectes pussent se soustraire à notre rigoureuse température, nous les verrions s'emparer de nos plants de patates dès leur sortie de terre au printemps. Ayant alors moins de feuilles à manger, ces insectes en auraient tôt fait de notre récolte de pommes de terre.

Il n'est si facile de se débarrasser de ces insectes pendant qu'ils sont peu nombreux, que sous aucun prétexte nous ne devrions leur laisser pour un seul instant le champ libre. Ce serait une semence d'insectes que nous créerions sciemment à notre désavantage, qui se perpétuerait à l'infini et nous rendrait leur destruction que plus difficile pour la prochaine saison. Si les derniers insectes arrivés sont détruits, nous en aurons bien peu à détruire à la prochaine saison. Chacun donc devrait se mettre à l'œuvre pour faire disparaître ce qui reste de barbeaux à patates dans nos champs. Aucun prétexte ne doit nous faire négliger ce travail si important pour la conservation d'un produit aussi nécessaire.—FIRMIX H. PROULX. 22 août 1877.

Notre correspondant à raison. Les mouches à patates reparaitront certainement au printemps prochain partout où elles n'auront pas été détruites, cet automne, et l'année prochaine leurs dégâts seront cent fois plus considérables. C'est l'expérience de tous ceux qui y ont passés; des millions de cultivateurs aux États-Unis et au Canada peuvent l'attester.

MONSIEUR,

Weedon, 31 Juillet, 1877.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint quelques mouches à pommes de terre que j'ai trouvées ce matin en faisant ma tournée. Jusqu'ici le dommage est insignifiant. Vous en remarquerez quatre sortes, des noires en grande quantité qui